

## De Bâle à Sibiu : Une dynamique œcuménique européenne

Jean-Marc Prieur

De 1989 à 1997, quatre rassemblements œcuméniques européens ont eu lieu, qui tous se sont beaucoup intéressés aux questions de l'environnement. Ils étaient organisés par deux instances ecclésiastiques européennes qui réunissent la majorité des Eglises d'Europe : le Conseil des Conférences Épiscopales d'Europe (CCEE), composé des évêques présidents des conférences épiscopales catholiques ; la Conférences des Eglises Européennes (KEK ou CEC, selon le sigle allemand ou anglais), qui regroupe les Eglises anglicanes, orthodoxes, protestantes et vieilles catholiques.

Le premier eut lieu à Bâle (15-21 mai 1989). Il s'inscrivait dans une décision du Conseil Œcuménique des Eglises qui, en son assemblée de Vancouver en 1983, avait résolu d'entrer « dans un processus d'engagement mutuel en faveur de la justice, de la paix et de la sauvegarde de la création ». Ce processus, connu sous le sigle JPSC, est encore vivant aujourd'hui. Il était aussi inspiré par le physicien et philosophe allemand C. F. von Weizsäcker (cf. son ouvrage *Le temps presse*, Paris, Cerf, 1987), qui expliquait que les trois problématiques de la paix, de la justice et de l'environnement étaient étroitement liées, tant au plan des causes qu'à ceux des effets et des solutions à apporter. De plus, on se trouvait, écrivait-il déjà, à une croisée des chemins où il était possible soit de changer d'orientation, soit de poursuivre dans la même voie.

Ce rassemblement eut pour titre « Rassemblement œcuménique européen paix et justice », mais la préservation de l'environnement y était aussi très présente. Le *Document* final consacre une partie importante à la gérance de la création, après des réflexions théologiques sur le « Dieu de la création ». Les délégués à l'assemblée se déclarent « conscients qu'il faut établir une nouvelle relation de partenaires entre les êtres humains et la nature. Ils veulent œuvrer pour un ordre international de l'environnement ». Ils considèrent comme « vital et urgent de comprendre que les ressources de la terre doivent être partagées avec les générations futures ». En conséquence, ils s'engagent à adopter un nouveau style de vie dans leurs Eglises, leurs sociétés, leurs familles et leurs communautés.

Plus pratiquement, les conférences prononcées et le *Document* ont mis en cause le concept de croissance économique constante. Ils se sont particulièrement intéressés à la sur utilisation des ressources naturelles et aux politiques énergétiques, à l'élimination des déchets en soulignant sa dimension internationale, et à ce qui relève de la génétique. Ils se sont référés au *Rapport Brundland* (« *Notre avenir à tous*, 1987 »), qui affirmait qu'il était techniquement possible de réduire de 50% la consommation d'énergie par habitant dans les pays industrialisés et de l'augmenter de 30% dans les pays du Sud.

Le rassemblement de Bâle fut suivi de celui de Graz en Autriche (23-29 juin 1997) qui portait sur la « Réconciliation, don de Dieu et source de vie nouvelle ». L'idée était de traiter un sujet d'actualité dans le contexte des suites de l'effondrement des régimes communistes (guerre dans l'ex-Yougoslavie, difficultés entre Eglises des pays de l'Ouest et de l'Est, etc.), mais qui n'oublierait pas la thématique JPSC. La réflexion s'organisa en six sous thèmes, le cinquième s'intitulant « Pratique nouvelle de la responsabilité écologique, pour aujourd'hui et les générations futures ». Les recommandations qui en émanent intègrent le fruit des travaux et les

propositions apparues depuis Bâle, aux niveaux laïc et ecclésiastique. On y recommande aux Eglises de « considérer et de promouvoir la sauvegarde de la création comme une partie intégrante de la vie ecclésiale », « de promouvoir un style de vie conforme aux critères de durabilité et à la justice sociale ». On se réfère à l'*Ordre du jour 21* de la Conférence de Rio (1992), en recommandant aux Eglises d'y adhérer en l'associant au processus JPSC. On suggère que, comme l'a institué le patriarcat œcuménique orthodoxe, les Eglises organisent une fête commune de la création, et que la KEK et le CCEE établissent un réseau de responsables de l'environnement. Ce rassemblement décida aussi le principe de la rédaction d'une Charte œcuménique européenne.

Le Réseau chrétien européen pour l'environnement (ECEN) fut constitué en 1998. Il a travaillé et produit une documentation. Quant à la Charte, elle vit le jour et fut adoptée officiellement à l'occasion d'un troisième rassemblement œcuménique.

Moins important en taille que les deux précédents, ce troisième rassemblement se réunit à Strasbourg du 19 au 22 avril 2001. La Charte fut signée par les présidents de la KEK et du CCEE à l'occasion d'une prière, le dimanche 22. Intitulée *Charta Oecumenica. Lignes directrices en vue d'une collaboration croissante entre les Eglises en Europe*, elle n'est pas un accord doctrinal ou canonique, mais a une portée volontairement pratique. Elle veut guider et stimuler la vie œcuménique parmi les Eglises des pays européens. Sa limite, qui est aussi son avantage, est qu'elle tient un même langage pour des Eglises qui vivent dans des contextes différents et connaissent des situations œcuméniques très variées, de la plus avancée à la plus difficile. De sorte que telle disposition qui semble évidente dans un contexte serait un véritable progrès si elle était appliquée dans un autre. Ce sont des recommandations qui n'ont d'autre efficacité que celle que les Eglises leur accordent, en les adaptant à leur situation propre. Elles proviennent de l'expérience commune de la KEK et du CCEE.

Ce qui concerne la « Sauvegarde de la création » figure dans la troisième partie, « Notre responsabilité commune en Europe ». La création y est présentée comme un cadeau de Dieu, qui a sa valeur propre, en tant que création. Toutefois les biens de la terre sont surexploités sans considération de cette valeur et sans tenir compte de leur caractère limité ni égard pour le bien des générations futures. La Charte préconise une attitude responsable qui distingue entre ce qui peut être fait d'un point de vue scientifique et technologique, mais ne devrait pas l'être d'un point de vue éthique. Elle recommande à son tour une journée de prière pour la sauvegarde de la création dans les Eglises européennes. Pour finir elle formule les engagements « à promouvoir le développement d'un style de vie, selon lequel, à l'encontre des pressions économiques et consuméristes, nous mettons l'accent sur une qualité de vie responsable et durable ; à soutenir les organisations ecclésiales agissant pour l'environnement et les réseaux œcuméniques dans leur responsabilité pour la sauvegarde de la création ».

Le quatrième rassemblement vient de se tenir à Sibiu (Roumanie) du 4 au 9 septembre 2007, sur le thème « La lumière du Christ illumine tous les humains ». Il en émane un *Message* qui montre que la Charte et les préoccupations écologiques sont encore très présentes. De nouveau, les recommandations tiennent compte des problématiques devenues centrales depuis les précédents rassemblements. Apparaît la « globalisation radicale du marché » qui, entre autres choses, « a des effets écologiques catastrophiques », un processus qui, « vu sous l'angle du changement climatique, n'est pas compatible avec la sauvegarde de l'avenir de notre planète ».

On prie « pour une plus grande sensibilité et un meilleur respect de la merveilleuse diversité de la création de Dieu ». On renouvelle également, en précisant les dates, la recommandation « de réserver la période du 1<sup>er</sup> septembre au 4 octobre à la prière pour la protection de la création et la promotion de styles de vie durables ».

Ce bref historique des rassemblements œcuméniques européens et de ce qu'ils ont dit sur les questions environnementales montre que les Eglises ont été attentives à l'évolution des problématiques. Si l'on se réfère à l'intuition de C. F. von Weizsäcker, on relève pourtant que la situation n'a pas fondamentalement évolué, puisque, vingt ans après, et plus encore même, on est toujours en train de dire que le temps presse. Si l'on considère le rôle des Eglises, on ne peut que reconnaître qu'il a été modeste et que ces rassemblements n'ont pas eu l'impact qu'on en attendait. Il ont dû toutefois jouer leur rôle, difficile à évaluer. Encore aujourd'hui, ils devraient stimuler les Eglises et leurs fidèles à faire ce qui est en leur pouvoir, en particulier changer leurs modes de vie.